Vontobel

Fiche mensuelle / 30.04.2026

# Vontobel Fund - Credit Opportunities AHI (hedged), EUR

**Document de marketing pour les investisseurs institutionnels en: CH**

**Objectif d'investissement**
Ce fonds obligataire vise à générer une performance d'investissement positive sur un cycle économique complet, tout en respectant le principe de diversification des risques.

**Caractéristiques clés**
Le fonds investit aussi bien dans les marchés développés que dans les marchés émergents, principalement dans des obligations d'entreprises de qualité et d'échéance variables afin d'exploiter leur écart de rendement par rapport aux emprunts d'État. Le fonds a recours aux instruments financiers dérivés à des fins de couverture.

**Approche**
Les spécialistes aguerris de l'équipe de gestion évaluent en permanence les conditions de marché et les évolutions futures en se fondant sur une analyse des facteurs macroéconomiques et techniques et des valorisations. En conséquence, ils répartissent les risques de crédit afin de profiter des évolutions de marché favorables et de limiter la vulnérabilité du fonds aux environnements de marché défavorables. Sur la base d'une analyse approfondie des différents émetteurs, ils sélectionnent dans l'univers d'investissement les titres et les instruments dont le rendement et/ou le degré de couverture ou le potentiel de performance leur semblent les plus convaincants. L'équipe adapte de manière flexible le portefeuille pour saisir des opportunités attrayantes lorsqu'elles se présentent.

| | |
|---|---|
| Gestion de portefeuille | Kai Steffen Hirschlein / Stella Ma |
| Domicile, forme juridique du fonds, SFDR | Luxembourg, UCITS, Art. 6 |
| Devise du fonds / catégorie de part | USD / EUR |
| Date de lancement du fonds / catégorie de part | 30.06.2015 / 10.09.2025 |
| Taille du fonds | USD 4'173.71 Mio |
| Valeur nette d'inventaire (NAV) / action | EUR 102.68 |
| ISIN / WKN / VALOR | LU3139451036 / A41FAH / 147370796 |
| Commission de gestion | 0.60% |
| Frais courants (incl. comm. gest.) au 10.09.2025 | 0.76% |
| Frais d'entrée / conversion / sortie, max.[1)] | 5.00% / 1.00% / 0.30% |
| Swing Pricing justifié | Oui |
| Politique de distribution | distribution, annuellement |

[1)] Consulter le distributeur de fonds pour les frais actuels , si applicables.
Aucun indice de référence n'est fourni car l'objectif du fonds n'est pas lié à des indices.

## Caractéristiques du portefeuille

| | |
|---|---|
| Volatilité, annualisée[2)] | n.a. |
| Ratio de Sharpe[2)] | n.a. |
| Duration efficace (années) | 3.98 |
| Rendement à échéance (YTM) | 5.54% |
| Echéance moyenne | 7.85 |
| Coupon moyen | 5.06% |

[2)] Conformément à la directive de l'UE sur les marchés d'instruments financiers (MiFID) et à sa transposition en droit national, les données concernant l'évolution de la valeur ne peuvent être transmises à des clients privés que si elles s'étendent sur une période de douze mois au minimum.

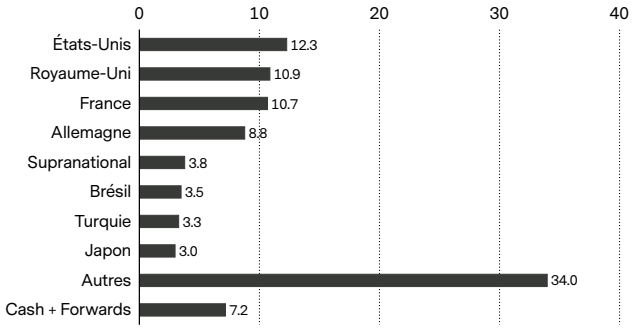
**Performance historique** (**rendement net** %)

Conformément à la directive de l'UE sur les marchés d'instruments financiers (MiFID) et à sa transposition en droit national, les données concernant l'évolution de la valeur ne peuvent être transmises à des clients privés que si elles s'étendent sur une période de douze mois au minimum.

### Positions principales (%)

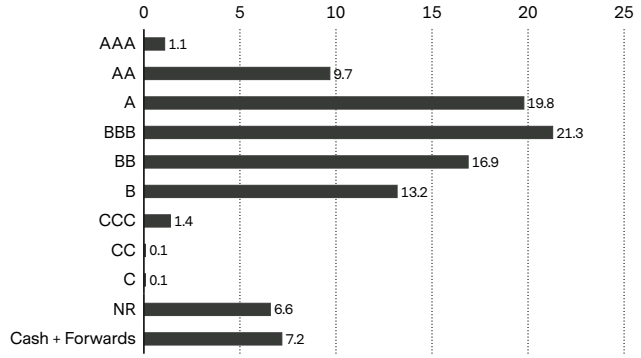
| | |
|---|---|
| Nationwide Building Society Preferred Registered | 2.6 |
| 6.125% Barclays Open End FRN Reg-S Senior | 2.0 |
| 6.5% SoftBank Group 29.10.2062 FRN Senior | 1.6 |
| 6.75% Deutsche Bank Open End FRN Reg-S Junior Subordinated | 1.4 |
| 6.25% BOAD 14.10.2040 Reg-S Senior | 1.4 |
| 4.5% LSEG Finance 19.10.2028 Senior | 1.2 |
| Bnp Paribas 7.2% | 1.1 |
| Fed Republic Of Brazil 5.5% 04/23/2036 | 1.1 |
| 6.2% Raiff Bank Int Open End FRN Senior | 1.0 |
| Structured Note Gldman Sachs FC 02.02.36 on Solactive GILT 10Y 11a | 0.9 |
| **Total** | **14.3** |

### Répartition géographique (%)



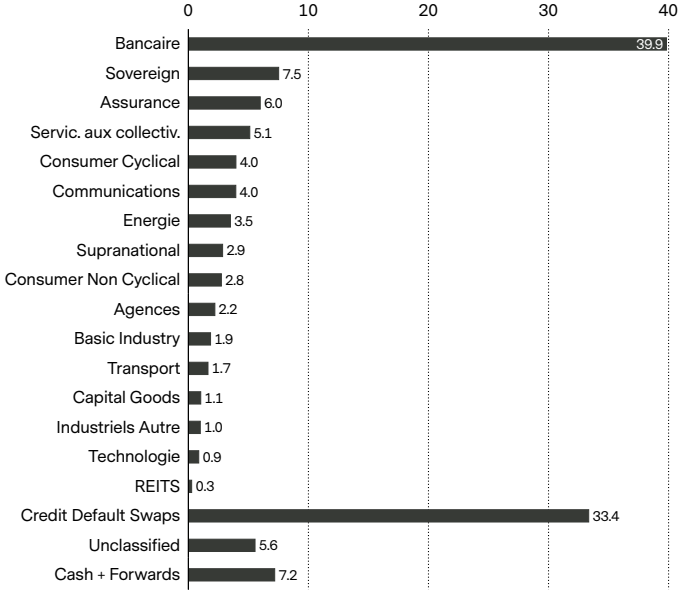

Le fonds peut conclure des dérivés de taux d'intérêt et de crédit qui peuvent avoir un impact sur le profil de risque et de rendement du fonds. De tels investissements ne sont pas représentés dans le graphique.

### Répartition par notation de crédit (%)




Le fonds peut conclure des dérivés de crédit qui peuvent avoir un impact sur le profil de risque et de rendement du fonds. De tels investissements ne sont pas représentés dans le graphique.

### Répartition sectorielle (%)




### Risques

- La participation au potentiel des titres individuels est limitée.
- Les placements en monnaies étrangères sont soumis aux fluctuations des taux de change.
- Le succès de l'analyse des titres individuels et de leur gestion active ne peut être garanti.
- Il n'existe aucune garantie que l'investisseur récupère le capital investi.
- Les dérivés comportent des risques d'illiquidité, de volatilité ainsi que des fluctuations du levier et du crédit.
- Les taux d'intérêt peuvent varier; s'ils augmentent, les cours des obligations baissent.
- L'univers de placement peut inclure des investissements dans des pays dont les marchés des capitaux ne sont pas encore considérés comme des marchés organisés.
- Les placements sur les marchés émergents peuvent être affectés par l'évolution du contexte politique, les fluctuations des monnaies, par l'illiquidité et par la volatilité.
- Les obligations à haut rendement (non investment grade, obligations spéculatives ou junk bonds) peuvent être sujettes à de fortes fluctuations du marché, ainsi qu'à un risque de défaut ou à des pertes de revenus et de capital plus importantes que les obligations à notation supérieure.
- Les investissements du compartiment peuvent être soumis à des risques de durabilité. Des informations sur la manière dont les risques de durabilité sont gérés au sein de ce compartiment sont disponibles sur le site Vontobel.com/SFDR.

### Glossaire

**Catégorie de part** désigne un ensemble d'actions d'un fonds auxquels s'appliquent des types de clients, des politiques de distribution, des structures de frais, des devises, des montants minimums d'investissement et d'autres caractéristiques distinct(e)s. Les particularités de chaque catégorie de part sont décrites dans le prospectus du fonds. **Commission de gestion** désigne une commission qui englobe les coûts facturés à un fonds au titre des services de gestion de portefeuille et, le cas échéant, des services de distribution. **Coupon** désigne un paiement aux détenteurs d'obligations de façon prédéfinie, normalement selon une fréquence et un pourcentage spécifiques. Le coupon moyen pour un fonds obligataire est calculé à partir de la moyenne pondérée par le capital des taux des coupons de toutes les obligations d'un portefeuille. **Duration**, ou duration de Macaulay, désigne le nombre d'années pendant lesquelles un investisseur doit maintenir une position dans une obligation pour que la valeur actuelle des flux de trésorerie de l'obligation soit égale au montant payé pour l'obligation. Plus la duration est longue, plus le cours d'une obligation sera affecté par les variations de taux d'intérêt. La duration peut également servir à comparer le risque des titres de dette de différentes échéances et différents rendements. **Duration modifiée** désigne une version ajustée de la duration de Macaulay et mesure le pourcentage de variation du prix d'une obligation provoqué par un changement de rendement. Elle sert à mesurer la sensibilité des flux de trésorerie d'une obligation à une variation des taux d'intérêt et est plus fréquemment utilisée que la duration de Macaulay. **Echéance** indique la période courant jusqu'à la date à laquelle le montant d'investissement initial d'une obligation doit être remboursé. L'« échéance moyenne » d'un portefeuille obligataire est calculée en pondérant l'échéance résiduelle de chaque obligation par sa taille relative. **ESG** Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont un ensemble de mesures ou de notations qui sont utilisées pour sélectionner

les investissements potentiels en fonction des problèmes qui pourraient affecter la performance financière et/ou avoir un impact important sur l'environnement et la société. Les critères ESG mentionnés dans ce document sont fournis à titre informatif et ne font pas nécessairement partie du processus d'investissement du fonds. **Forward** , ou contrat à terme, désigne un accord entre deux parties pour l'achat ou la vente d'un actif à un prix prédéterminé à une date ultérieure, souvent utilisé à des fins de couverture ou de spéculation ou pour la négociation de matières premières, auquel cas il peut être modulé en fonction d'un montant, d'une date de livraison ou d'un type de matière première (produits alimentaires, métaux, pétrole ou gaz naturel). **Frais courants** désigne la somme des coûts de gestion d'un fonds sur une base continue, tels que les frais de gestion et divers coûts juridiques et d'exploitation. Ils sont calculés de manière rétrospective sur une période de 12 mois sous la forme d'un pourcentage des actifs du fonds. Si les données disponibles sont insuffisantes, par exemple pour les fonds lancés récemment, les frais courants peuvent être estimés à partir de données de fonds aux caractéristiques comparables. **Future**, ou contrat à terme standardisé, désigne un accord juridique pour l'achat ou la vente d'une matière première, d'une devise ou d'un titre en particulier à un prix et une date future prédéterminés. Il s'agit de contrats standardisés sur les plans de la qualité et de la quantité, ce qui facilite leur négociation sur une bourse de contrats à terme standardisés. **Instrument dérivé** désigne un titre financier dont le prix est déterminé en fonction d'un indice de référence ou d'un actif sous-jacent, tel que des actions, obligations, matières premières, devises, taux d'intérêt ou indices de marché. Les contrats à terme, les options et les credit default swaps en sont des exemples. **ISIN** désigne le numéro international d'identification des titres (International Securities Identification Number), un code unique qui identifie une émission de titre spécifique. Il est attribué par l'agence de numérotation nationale (national numbering agency, NNA) propre à chaque pays. **Notation de crédit**, évalue la capacité d'un émetteur obligataire à rembourser à temps l'ensemble de ses dettes (intérêts et principal). Des notations élevées, comme AAA ou Aaa, désignent un risque faible (c'est-à-dire une probabilité de défaut faible), tandis que des notations comme BBB- ou Baa3 indiquent un risque plus élevé. **Option** désigne un instrument financier dérivé dont le prix dépend de la valeur de titres sous-jacents, comme les actions. Les options de vente/d'achat confèrent aux acheteurs le droit (mais non l'obligation) d'acheter/de vendre un actif sous-jacent à un prix et à une date convenus. **Politique de distribution** d'un fonds définit la distribution de dividendes de ses classes d'actions aux investisseurs. Les classes d'actions de capitalisation réinvestissent les revenus issus des participations du fonds dans le fonds et ne réalisent pas de distributions aux détenteurs d'actions. Les actions de distribution réalisent généralement de façon périodique des paiements en liquidités aux détenteurs d'actions. **Ratio de Sharpe** mesure le rendement excédentaire par unité de risque. Le ratio est le rendement moyen supplémentaire obtenu par rapport au taux sans risque par unité de volatilité. Un portefeuille avec un ratio de Sharpe plus élevé est considéré comme supérieur à ses concurrents. **Rendement à l'échéance** (**YTM**) (Yield to maturity) mesure la performance d'un fonds si toutes les obligations du portefeuille du fonds étaient détenues jusqu'à leur date d'échéance. Le ratio est exprimé sous la forme d'une performance annuelle en pourcentage. **Swing Pricing justifié** désigne un mécanisme standard du secteur destiné à protéger les investisseurs à long terme d'un fonds vis-à-vis des coûts de transaction qui surviennent lors de l'entrée ou de la sortie d'investisseurs dans ledit fonds. Pour cela, la VNI est ajustée respectivement à la hausse ou à la baisse afin que les coûts de transaction entraînés par les souscriptions ou les rachats soient supportés par les investisseurs qui réalisent des opérations dans le fonds. Des informations complètes sur le mécanisme Swing Pricing figurent dans le prospectus du fonds. **Valeur nette d'inventaire** (**NAV**) **/ action**, ou valeur liquidative, connue également comme le cours de l'action d'un fonds, représente la valeur par action du fonds. Elle est calculée en divisant les actifs du fonds moins ses passifs par le nombre d'actions en circulation. Pour la plupart des fonds, elle est calculée et publiée chaque jour. **VALOR** désigne un numéro d'identification émis par SIX Financial Information et attribué aux instruments financiers en Suisse. **Volatilité** mesure la fluctuation de la performance d'un fonds sur une certaine période. Elle est le plus souvent exprimée par le biais de l'écart-type annualisé. Plus la volatilité est élevée, plus un fonds tend à être risqué. **WKN** (ou Wertpapierkennummer) désigne un code d'identification des titres enregistrés en Allemagne et émis par l'Institut d'émission et d'administration des titres du pays.

## Remarques importantes

Ce document commercial a été produit par une ou plusieurs sociétés du Groupe Vontobel (collectivement "Vontobel") pour des clients institutionnels dans le(s) pay(s) suivant(s): CH.

Le présent document ne constitue pas une offre, une incitation ou une recommandation d'achat ou de vente de parts du fonds Vontobel/des actions du fonds ou de tout autre instrument d'investissement en vue d'effectuer toute transaction ou de conclure tout acte juridique de quelque nature que ce soit, mais sert uniquement à des fins d'information. Les souscriptions aux parts de ce fonds de placement ne devraient être effectuées que sur la base du prospectus de vente («prospectus de vente»), des informations clés pour (l'investisseur) («K(I)ID»), de ses statuts corporatifs et du dernier rapport annuel et semestriel du fonds, ainsi que sur l'avis d'un spécialiste indépendant en finances, droit, comptabilité et impôts.

Ce document s'adresse uniquement à des «contreparties éligibles» ou à des «clients professionnels» tels que définis dans la directive 2014/65/CE (Directive concernant les marchés d'instruments financiers, «MiFID») ou par des réglementations similaires dans d'autres juridictions, ou à des clients professionnels tels que définis dans la loi fédérale suisse sur les placements collectifs de capitaux (LPCC).

Pour les produits relevant de l'Article 6 SFDR, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

La performance historique ne saurait préjuger des résultats actuels ou futurs. Les performances ne prennent pas en compte les commissions et les frais prélevés lors de l'émission ou du rachat des parts. Le rendement du fonds peut augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations monétaires. La valeur des devises d'investissement peut augmenter ou diminuer et il n'y a aucune garantie de remboursement de l'intégralité ou d'une partie du capital investi.

Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès des points de vente agréés, au siège du fonds, 49 Avenue J.F. Kennedy, L-1855 **Luxembourg**. Vous trouverez de plus amples informations sur le fonds dans les derniers prospectus, les rapports annuels et semestriels, ainsi que les Documents d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). Vous pouvez aussi télécharger ces documents sur notre site Internet à l'adresse vontobel.com/am. Vous trouverez un résumé des droits des investisseurs (y compris des informations sur les mécanismes de recours collectif en cas de litiges conformément à la directive européenne 2020/1828) en anglais via le lien suivant : www.vontobel.com/vamsa-investor-information. Vontobel utilise divers fournisseurs de données externes. Pour plus d'informations, veuillez consulter le lien suivant : https://am.vontobel.com/en/terms-of-licenses. Vontobel peut décider de mettre fin aux dispositions prises pour la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE. le représentant en **Suisse**: Vontobel Fonds Services AG, Gotthardstrasse 43, 8022 Zurich, en tant qu'agent payeur en Suisse: Bank Vontobel AG, Gotthardstrasse 43, 8022 Zurich, auprès de PwC Tax and Advisory, Société coopérative - GFD, 2, rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg, Email : lu_pwc.gfd.facsvs@pwc.com https://gfdplatform.pwc.lu/facilities-agent/view/vf-de en tant qu'agent européen de services et facilités en **Allemagne**; Pour de plus amples informations en **Italie** consultez le Modulo di Sottoscrizione: Vontobel Asset Management S.A., Milan Branch, Piazza degli Affari 2, 20123 Milano, téléphone: 02 6367 3444, e-mail: clientrelation.it@vontobel.com.

À **Singapour**, ce matériel est fourni par Vontobel Pte Ltd, réglementé par la Monetary Authority of Singapore. Le fonds et ses compartiments ne sont pas disponibles pour les investisseurs de détail à Singapour. Certains compartiments du fonds sont actuellement reconnus comme organismes restreints par l'Autorité monétaire de Singapour. Ces compartiments ne peuvent être proposés qu'à certaines personnes et sous certaines conditions en vertu du chapitre 289 du « Securities and Futures Act » de Singapour.

À **Hong Kong**, ce matériel est fourni par Vontobel Asset Management Asia Pacific Limited, une société agréée par la Securities and Futures Commission. Le fonds n'est pas autorisé par la Securities and Futures Commission de Hong Kong. Il ne peut être proposé qu'aux investisseurs se qualifiant en tant qu'investisseurs professionnels en vertu de la « Securities and Futures Ordinance ». Le contenu du présent document n'a pas été revu par les autorités de réglementation de Hong Kong. Nous vous recommandons la prudence et de demander l'avis d'un conseiller professionnel en cas de doute quant au contenu du présent document.

Au **Chili**, les fonds ne peuvent pas être offerts publiquement, ni en tant qu'entité de Vontobel, ni dans le cadre d'un enregistrement auprès de la superintendance des valeurs mobilières et des assurances du Chili (Superintendencia de Valores y Seguros, SVS) conformément à la loi sur les valeurs mobilières n° 18.045. L'offre des instruments mentionnés dans cette présentation est soumise à la règle générale n° 336 émise par la SVS. L'objet de cette offre est constitué de titres qui ne sont pas inscrits au registre des valeurs mobilières (Registro de Valores) de la SVS, ni au registre des valeurs étrangères (Registro de Valores Extranjeros) de la SVS ; par conséquent, ces titres ne sont pas soumis à la surveillance de la SVS. Étant donné que les titres ne sont pas enregistrés au Chili, l'émetteur n'est pas tenu de mettre à la disposition du public des informations sur les titres au Chili. Les titres ne pourront pas faire l'objet d'une offre publique au Chili, sauf s'ils sont enregistrés auprès du registre des titres pertinent du SVS. Veuillez noter que certains compartiments sont exclusivement disponibles pour les investisseurs qualifiés. Cette communication est destinée à l'information des investisseurs institutionnels uniquement (qualifiés comme tels par les lois de la République du Pérou) et ne constitue ni une offre de services financiers, ni une recommandation ou une offre d'achat ou de vente de parts d'un instrument financier. Les actions du fonds n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au registre public du marché des valeurs (Registro Público del Mercado de Valores) tenu par la superintendance péruvienne du marché des valeurs (Superintendencia del Mercado de Valores, SMV).

Toutes les données du présent document, y compris les informations sur les fonds, sont obtenues ou calculées par Vontobel. Toutes les données sont à la date du document, sauf indication contraire. Bien que Vontobel soit d'avis que les informations figurant dans le présent document s'appuient sur des sources fiables, Vontobel décline toute responsabilité quant à la qualité, l'exactitude, l'actualité et l'exhaustivité desdites informations. Sauf autorisation émanant des lois de droits d'auteur, aucune de ces informations ne pourra être reproduite, adaptée, téléchargée pour une tierce partie, reliée, mise en exergue, publiée, distribuée ou transmise sous

quelque forme que ce soit par quelque processus que ce soit sans le consentement écrit spécifique de Vontobel. Dans toute la mesure permise par la législation applicable, Vontobel décline toute responsabilité résultant de toute perte ou de tout dommage que vous encourez occasionné(e) par l'utilisation ou l'accès aux présentes informations, ou de son incapacité à fournir les présentes informations. Notre responsabilité pour négligence, violation contractuelle ou contravention à la loi résultant de notre incapacité à fournir les présentes informations dans leur intégralité ou en partie, ou pour tout problème posé par ces informations, qui ne peut être licitement exclu, se limite à la retransmission des présentes informations en intégralité ou en partie ou au paiement pour assurer cette retransmission, à notre gré et dans la mesure autorisée par la loi en vigueur. Aucun exemplaire du présent document ni aucune copie de celui-ci ne peuvent être distribués dans toute juridiction où sa distribution est limitée par la loi. Les personnes recevant le présent document doivent être conscientes de ces restrictions et les accepter. Ce document en particulier ne doit être ni distribué ni remis à des personnes américaines ni être distribué aux Etats-Unis. Toutes les entreprises décrites dans ce document peuvent, mais ne doivent pas, faire l'objet d'une position dans nos portefeuilles. Tous les pronostics, toutes les prévisions, estimations et autres hypothèses de ce document se basent sur une série d'estimations et d'hypothèses. Aucune garantie ne saurait être donnée quant au fait que ces estimations et hypothèses s'avèrent exactes si bien que les résultats effectifs peuvent fortement différer de ceux pronostiqués.

Vontobel Asset Management S.A.
18, rue Erasme, L-1468 Luxemburg
Luxemburg

luxembourg@vontobel.com
www.vontobel.com/am